BARÈME DE RÉPARTITION DES RECOURS - TITRE 3 DE LA CONVENTION IRSA

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
DL271B		Bases	E-Learning	Nous consulter

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Appliquer les cas de barèmes définis par la convention IRSA

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements **cliquez ici** **ou** **contactez-nous**

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s) :
Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'IFPASS.

Les plus de la formation :
L'automobile constitue un risque de masse pour les assureurs. Afin de gérer les nombreux sinistres qui en résultent, les assureurs ont mis sur pieds des procédures spécifiques en la matière. Découvrez à travers cette formation la première d'entre elle à savoir la Convention d'Indemnisation directe de l'assuré et de recours entre sociétés d'assurance automobile dont l'acronyme usuel est CGIRSA

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

A. Conditions de mise en œuvre du titre 3
B. Cas de barème

Validation des acquis :
Comment est-elle évaluée ?

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

Comment cette formation est-elle validée ?

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l’ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, … ;

Visionné d’un bout à l’autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Validation DDA

Pour répondre à l’obligation de formation continue des distributeurs d’assurance d’au moins 15 heures annuelles, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d’un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

Personnalisation parcours :
Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".
Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Cette formation a été écrite et conçue en 2021 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin", à télécharger
3. 1 quiz final

PUBLIC

Responsables d'agences ou de cabinets d'assurance
Commerciaux et chargés de développement commercial
Entrepreneurs dans le secteur de l'assurance

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :
Connaître les principes et le cadre légal de l'assurance automobile.

Prérequis techniques :
- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels :
- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à **mo-inscriptions@ifpass.fr**
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70